

PARRAINER UN EDIFICE

Participer à la restauration de l'église Paroissiale Saint Pons de Sommières

1 don = 1 reçu fiscal = 1 économie d'impôts

Vous êtes un particulier, un artisan, un commerçant ?

Le mécénat peut vous apporter beaucoup.

- Renforcer votre image de marque et votre implication sur le territoire
- Affirmer vos valeurs et vos compétences au service de l'intérêt général
- Des avantages fiscaux = 60 à 75 % de réduction sur votre impôt

Cette démarche ne peut se faire sans vous

Le mécénat, un acte simple à la portée de tous

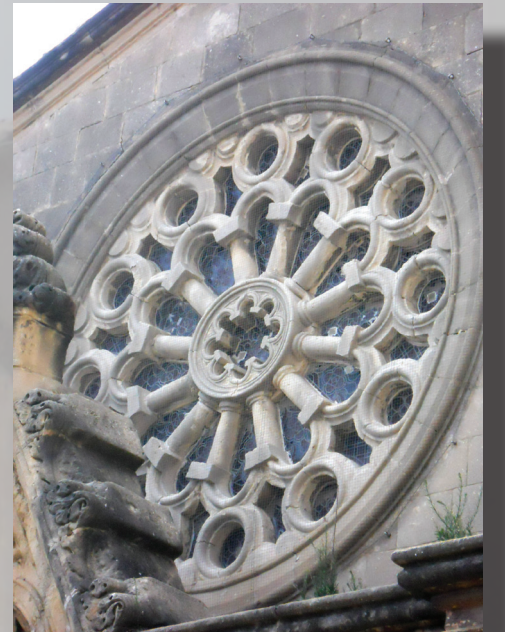
Comment faire ?

Renvoyer votre chèque accompagné du bon de souscription à la Fondation ou à la mairie.

Exemples de dons :

100 € = 66 € d'économie d'impôts sur le revenu

500 € = 300 € d'économie d'impôts sur les sociétés



Les travaux :

Restauration de la façade principale

- Reprise des maçonneries
- Habillage en zinc de la corniche sommitale
- Restauration des vitraux de la rosace



Des Rendez-vous à ne pas manquer :

- Conférence de presse dans la salle paroissiale, le 12 janvier 2011 à 11h00, suivie d'une présentation de notre projet de mécénat à destination des entreprises et des commerçants,
- Stands sur le marché place de la République, les samedis 15, 22 et 29 janvier de 10h à 12h.

Pour plus d'infos:

Appelez au 04.66.51.19.71 (Service Patrimoine de Sommières)

RDV sur www.fondation-patrimoine.org